

# Avant-propos

---

L'innovation est un sujet très actuel. Nombreux sont les acteurs qui s'en emparent. Ce phénomène dépasse le simple champ de la technologie et de l'économie. En France et dans d'autres pays, on observe des pouvoirs publics qui cherchent à innover et soutenir l'innovation. Il n'y a pas une politique publique, pas un programme, ni un dispositif ou un appel à projet qui ne parle aujourd'hui d'innovation. Tous les acteurs et les territoires sont concernés et sont incités, quels que soient leurs moyens, à susciter, soutenir et développer des projets innovants. Les procédures mises en place par les acteurs publics et leurs modalités de gestion administrative et financière basées sur la justification des résultats rendent cependant difficile le développement de projets locaux. Aussi voit-on émerger de nombreuses initiatives (sociales, entrepreneuriales, citoyennes, individuelles ou collectives...) en dehors des cadres institutionnels sur les territoires. Elles marquent un besoin et un retour du développement local. *A contrario*, d'autres acteurs rejettent l'innovation, voyant dans ce concept une injonction ou un phénomène de mode. Et dans un contexte où les moyens et les financements se réduisent, ces acteurs ne voient pas l'intérêt à innover.

Les enjeux de l'innovation dans les territoires sont fortement liés aux enjeux de transition, au besoin d'adaptation des territoires vers des modes de faire et d'organisation qui permettent une plus grande capacité de résilience et de renouvellement face aux crises écologiques, économiques et sociales. Dans cette perspective, l'innovation territoriale représente la possibilité pour les acteurs publics et les acteurs d'initiatives locales de construire ensemble de nouvelles réponses. C'est la vocation du développement local.

Compte tenu des enjeux actuels liés à l'innovation sur les territoires, il semblait essentiel à Cap Rural et au Ciedel de :

- proposer une définition de l'innovation (sociale, territoriale) dans le domaine du développement local ;
- donner à comprendre ce que sont les processus d'émergence et de fabrication de l'innovation ;
- proposer des outils, des méthodes pour les acteurs du développement local, professionnels et non professionnels, quel que soit leur contexte d'action ;
- les diffuser largement pour qu'ils soient utilisés, mais aussi pour qu'ils évoluent dans le temps.

L'innovation sur les territoires peut contribuer au développement local en alimentant ce processus de mise en mouvement des acteurs d'un territoire dans la **construction d'un projet local de société partagé**.

Pour qu'il y ait transformation et renouvellement des réponses à l'échelle des territoires, et donc innovation territoriale, des pratiques de développement local sont nécessaires.

Le développement local repose sur le développement d'initiatives collectives, ancrées dans des territoires et dans des milieux de vie, qui ont pour ambition de mettre en place des réponses à des besoins non satisfaits. Parmi ces réponses, certaines sont sous-tendues par des ambitions nouvelles qu'elles cherchent à concrétiser dans des projets novateurs, qui constituent des potentiels à faire émerger et à accompagner, pouvant contribuer au développement des territoires, notamment des territoires ruraux. Dans ce sens, l'innovation sociale et le développement local se rejoignent et se complètent.

Le développement local repose sur :

- des acteurs, qui prennent des initiatives et les développent en réponse à leurs aspirations et aux problèmes qu'ils rencontrent ;
- un territoire de projet commun, et une vision de ce territoire à long terme, un horizon ;
- une approche par les ressources, par les réseaux ;
- des pratiques de mobilisation, une volonté, de l'autonomie ;
- une gouvernance multiacteurs ;
- de la concertation, de la négociation ;
- des actions « *d'empowerment* » (pouvoir d'agir) ;
- de l'innovation à la fois organisationnelle et sociale ;
- des interactions, des interconnexions, des points de rencontre, un « *mailage* » ;
- une inscription dans le moyen et le long terme ;
- un impact et une pertinence du projet et des actions menées.

Pour Sabel (1996)<sup>2</sup>, le processus de création et de mise en œuvre d'une innovation sociale répond à certaines exigences : la solution apportée doit être issue de la coopération d'acteurs diversifiés, parmi lesquels figurent les usagers. Le développement local introduit une valeur positive de l'innovation, en réponse à un besoin socialement partagé, à une aspiration sociale.

---

2. J. Cloutier, « Qu'est-ce que l'innovation sociale ? », Laboratoire CRISES (Centre de recherche sur les innovations sociales), *Cahier du CRISES*, 2003.

Le développement local est une condition pour qu'il y ait innovation territoriale. Mais par rapport au développement local, l'innovation territoriale...

- est plus complexe et plus inclusive ; elle implique à la fois une mobilisation de la diversité des acteurs du territoire partant de problèmes vécus ou ressentis, et la prise en compte d'une égalité d'accès et d'accessibilité aux ressources liées au processus d'innovation (au développement des capacités, aux biens, aux moyens...);
- intègre une dimension sociopolitique ; c'est un processus politique, centré sur la construction d'une nouvelle aspiration sociale, d'un nouveau projet de société à l'échelle locale, et d'une nouvelle forme de vivre ensemble ;
- contribue à la construction d'un nouvel avenir commun, d'une nouvelle société locale, d'une société de coopération, renouvelée dans ses relations entre les structures sur/dans/pour le territoire ;
- et suppose une ouverture vers l'extérieur et vers l'autre ; l'échange avec l'extérieur et avec l'autre est favorable à la construction d'un nouveau patrimoine (savoirs, savoir-faire, voire savoir-être), d'un nouveau capital humain et social autour des ressources matérielles et immatérielles du territoire, en lien avec les autres espaces de relations, de production et de sens.

Aussi peut-on dire que l'innovation territoriale tend vers un processus de recomposition du territoire dans différentes facettes, un processus de production d'un territoire de développement, un processus de développement partagé. Le nouveau projet commun fait en ce sens territoire.

Au regard de ces éléments, on peut donc comprendre qu'il soit important de **passer d'une approche projet à une approche changement** dans l'accompagnement du développement des initiatives et des territoires. Qu'il s'agisse :

- d'une démarche d'accompagnement d'une innovation locale (création d'une nouveauté) qui va permettre des changements sur les territoires ;
- ou d'une démarche d'accompagnement de changement des pratiques sociales existantes en réponse à des enjeux sociaux, en s'appuyant sur des innovations déjà existantes vecteurs de transformation.

L'objectif est d'anticiper les risques à venir et d'accompagner les transitions pour faciliter l'évolution des territoires face aux défis d'aujourd'hui et de demain.